

Assemblée citoyenne de Haute-Garonne

PLENIERE D'INSTALLATION

Compte Rendu des échanges

Matinée d'installation de
l'Assemblée citoyenne



Contexte

La première promotion de l'Assemblée citoyenne de Haute-Garonne a été formellement installée le 22 octobre dernier à l'occasion de sa première plénière. La journée a été découpée en deux séquences : **1/** une matinée d'installation en salle de l'assemblée, à l'hôtel du département de la Haute-Garonne et en présence des élu.e.s du département ; **2/** une après-midi rythmée par deux ateliers de groupe, entre membres de l'assemblée.

Pour ce compte rendu-ci nous allons nous attarder sur le contenu de la matinée d'installation au cours de laquelle le président Georges Méric ainsi que plusieurs élu.e.s, dont Sandrine Floureusses, Aude Lumeau-Préceptis et Jean-Michel Fabre, se sont exprimés sur les perspectives de l'Assemblée citoyenne de Haute-Garonne.

I- Discours introductif du président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Georges Méric

Le président a commencé son discours introductif par un certain nombre de remerciements aux élu.e.s qui ont porté le projet d'Assemblée citoyenne et plus précisément Sandrine Floureusses (Vice-présidente en charge du dialogue citoyen, des égalités et des jeunes), Aude Lumeau-Préceptis (Conseillère départementale déléguée en charge du Dialogue citoyen) en saluant à cette occasion la présence de Paulette Salles (vice-présidente en charge du dialogue citoyen lors de la précédente mandature).

M. Georges Méric est revenu sur la création de l'Assemblée citoyenne et a qualifié son installation, le 22 octobre 2022, de « **date historique** ». Il a tenu également à rappeler que si 162 citoyens avaient été tirés au sort, 1450 hauts garonnais et hauts garonnaises s'étaient mobilisés pour que cette Assemblée citoyenne voie le jour. Il a rappelé que pour le Conseil départemental, le dialogue citoyen était un enjeu prioritaire qui permettait d'articuler « **l'expertise d'usage (les membres de l'Assemblée citoyenne), l'expertise technique (les agents) et la légitimité des élu.e.s** ». Cette Assemblée citoyenne était pour lui un moyen de « **renouveler les liens distendus et la confiance avec les citoyens** ».

Le président a rappelé que des groupes de consultation ont souvent été mobilisés en Haute-Garonne sur des projets très variés comme les Réseaux Express Vélo (REV), le projet de territoire Garon'Amont, ou encore la consultation Haute Garonne Demain. A travers ces démarches participatives, des milliers de Hauts-Garonnais ont pu participer à la réalisation des projets.

Enfin, le président s'est attardé sur la toute première saisine de l'Assemblée citoyenne par l'ensemble des élu.e.s du département sur le sujet de la transition écologique. Pour le président, la mission de deux années qui est confiée aux membres de l'Assemblée citoyenne

devrait permettre de « **réenchanter la démocratie** » et de guider le département vers une « **une société plus solidaire et plus émancipatrice** ».

II- **Prise de parole des élues au dialogue citoyen**

Sandrine Floureusses a ensuite pris la parole pour préciser les attentes du département envers l'Assemblée citoyenne et réaffirmer le souhait des élu.e.s de faire participer les citoyens à la vie du département. Elle a également tenu à rassurer les membres de l'assemblée sur la prise en compte de leur parole et leur confirmer qu'ils allaient les entendre et co-construire les politiques publiques du département avec elleux.

A la suite de Georges Méric, Sandrine Floureusses a invité les membres de l'Assemblée à faire confiance aux élu.e.s du département notamment du fait que le dialogue citoyen ne leur soit pas inconnu (400 réunions publiques ont été organisées depuis 2015, dans des domaines divers comme la culture, la gestion de l'eau ou la jeunesse) en soulignant que le département a déjà reçu des récompenses telles que des trophées de la participation. Sandrine Floureusses a tenu à rappeler qu'un « **lien de confiance à double sens devait unir les élu.e.s et les membres de l'Assemblée citoyenne** ». Pour Sandrine Floureusses, grâce à l'Assemblée citoyenne, le Département sera en bonne voie pour « retisser un lien de qualité entre les citoyen.ne.s et les élu.e.s et pour donner des résultats concrets en vue du bien commun ».

Sandrine Floureusses a également remercié les agents du département, les collaborateurs des élu.e.s ainsi que le cabinet du président pour avoir permis l'installation d'une telle modalité participative.

Aude Lumeau Préceptis a complété les propos de Sandrine Floureusses en remerciant également les membres de l'assemblée, les agents du département et les élu.e.s et en disant son engouement à se lancer dans cette aventure participative. Enfin, Aude Lumeau Préceptis a ponctué le discours des élu.e.s par une citation d'Antoine de Saint Exupéry : « **Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit.** »

III- **Fonctionnement de l'Assemblée citoyenne**

A l'occasion de la plénière d'installation le 22 octobre 2022, environ 130 membres de l'Assemblée citoyenne étaient présents. **Wulfran Despicht**, le Directeur de la Mission Démocratie Participative Egalité Femme Homme (MDPEFH), est revenu sur le fonctionnement de l'Assemblée citoyenne.

Il a précisé que l'enjeu allait être de développer un travail de confiance entre Assemblée citoyenne et Conseil départemental : travailler ensemble, élaborer des propositions... Qu'il

s'agisse de saisine ou d'autosaisine il y aura toujours des échanges entre élu.e.s et citoyens, pour fixer la feuille de route et le cheminement qui permettra à tout le monde de participer sur ces sujets. Les règles seront fixées ensemble au fur et à mesure.

La feuille de route également sera construite conjointement par le Conseil Départemental et l'Assemblée citoyenne. Cette feuille de route contiendra à la fois les questions que l'Assemblée citoyenne souhaite traiter, les besoins qui auront été identifiés pour pouvoir travailler sur les sujets, les étapes de travail ainsi que les résultats à atteindre. Enfin, Wulfran Despicht a tenu à renouveler les engagements pris de la part du département : réfléchir conjointement à la feuille de route pour y voir clair et avoir un cap partagé.

Concernant l'organisation des séances de travail, quatre plénières ont été fixées en 2023 (28 janvier, 3 juin, 30 septembre et 18 novembre) pour pouvoir travailler ensemble. Entre chaque plénière, des rendez-vous intermédiaires seront mis en place, des réunions en présentiel ou en numérique, en grand groupe ou en comité restreint. Par ailleurs, la création de groupes de travail permettra l'approfondissement des sujets, mais également une certaine acculturation d'une série d'enjeux. Ces temps serviront à construire des propositions remises en débat en plénière tandis que les séances plénières serviront à faire valider collectivement les propositions.

IV- Questions posées en salle de l'Assemblée

1- Les élus vont-ils analyser les sujets d'auto-saisine de manière dispersée ou collective ?

Réponse de Sandrine Floureusses : « On travaille de manière collective, nous allons en débattre ensemble. Pour la saisine transition écologique, le président a souhaité que nous en discussions de manière collégiale. On a l'habitude de travailler en collectif donc s'il y a des sujets qui nous viennent, on en débattrait ensemble. »

2- Comment corriger le biais lié au fait que peu de moins de 29 ans sont représentés dans l'Assemblée citoyenne ?

Réponse de Wulfran Despicht : L'Assemblée a été composée sur la base d'un appel à candidature (1600). Ce biais d'âge est le fruit d'un biais issu des candidatures spontanées et il s'agira de le corriger pour les prochaines promotions. Toutefois nous avons la possibilité, pour essayer de pallier ce déficit, de permettre à l'Assemblée de s'ouvrir en échangeant par exemple avec les « groupes miroirs » de jeunes pour entendre les points de vue qui ne sont pas suffisamment représentés au sein de l'assemblée.

3- Est-ce qu'il existe la possibilité de remplacer les absent.e.s définitifs par des suppléants ?

Réponse de Wulfran Despicht : On dénombre aujourd'hui 129 présent.e.s. Un certain nombre d'absences sont liées au contexte. Vous êtes là pour deux ans et vous êtes bien une assemblée de 162 membres. Les personnes absentes aujourd'hui sont des absent.e.s et pas des démissionnaires. Depuis le début de la procédure nous n'avons eu que 4 démissionnaires.

4- Existe-t-il une possibilité pour les absent.e.s de pouvoir suivre et voter en ligne ?

Réponse de Wulfran Despicht : Chaque réunion fera l'objet d'un compte rendu pour les absent.e.s. Aujourd'hui, il n'y a pas de connexion en ligne, mais ce sera à réfléchir pour la suite, en tenant compte des difficultés techniques que cela peut engendrer.

5- Est-ce que ce serait possible d'avoir un représentant de l'Assemblée citoyenne, un délégué, un porte-parole ?

Réponse de Wulfran Despicht : L'Assemblée n'a pas été pensée comme cela et notamment pour éviter de créer une asymétrie dans le groupe. Mais on peut débattre de cette idée et la réfléchir collectivement. Vous pourrez aussi poser cette question en assemblée. Il y a des choses en suspens sur le fonctionnement et la manière dont vous souhaitez procéder et vous pourrez en discuter. Il y aura des ajustements qui pourront être faits et des concepts que nous n'avons pas abordés et que vous souhaitez essayer. On aura des discussions sur la base de votre fonctionnement et la manière dont vous le mettrez en œuvre. Il est possible que d'ici quelques mois on vous demande d'intervenir pour expliquer ce qu'est l'Assemblée citoyenne, ce que vous souhaitez mettre en place et comment vous travaillez et c'est peut-être à ce moment-là que vous constituerez des délégations pour parler à l'extérieur.

6- Est-ce qu'on pourra se pencher plus précisément sur ce qui est déjà mené en matière de transition au Conseil Départemental ?

Réponse de Wulfran Despicht : Oui, vous aurez une présentation très complète de ce que fait déjà le Conseil Départemental et de la saisine ainsi que de éléments de présentation en matière de transition écologique en début d'après-midi. L' élu en charge de ces sujets et le Directeur Général en charge au sein du Conseil départemental viendront vous faire une première présentation de ces éléments aujourd'hui. Cela se poursuivra dans les semaines qui viennent.

7- Quel est le budget de l'Assemblée citoyenne et celui alloué aux prestataires ?

Réponse de Wulfran Despicht : Le budget de l'Assemblée citoyenne est constitué d'un tiers consacré à l'indemnisation des membres, un tiers prévu pour indemniser les frais de déplacement et un tiers qui permet le financement du fonctionnement de l'assemblée. Dans ce dernier tiers le cabinet Eclectic Experience est inclus. Chaque tiers vaut 35 000€.

8- Pourquoi l'Assemblée citoyenne de Haute-Garonne est-elle consultative et non pas délibérative ou décisionnelle ?

Réponse de Wulfran Despicht : Vous allez délibérer, débattre, discuter... Cette assemblée est délibérative et consultative. Mais vous n'allez pas décider, il existe d'autres assemblées, notamment l'assemblée des élu.e.s du département, qui sont décisionnelles. Le concept de l'Assemblée citoyenne n'est pas de faire un copier-coller de l'Assemblée des élu.e.s et de créer un miroir, mais plutôt d'être complémentaire pour construire ensemble les politiques publiques. Vos propositions seront transmises et discutées avec les élus.

La loi ne prévoit pas qu'une assemblée citoyenne puisse être décisionnaire. Il n'y a aucune loi qui impose d'avoir une démarche citoyenne non plus au Conseil départemental donc s'il n'avait pas l'envie de suivre vos propositions le conseil départemental n'aurait pas mis en place une assemblée. Le lien entre Conseil Départemental et Assemblée citoyenne se construira au fur et à mesure, aujourd'hui on est dans de la concertation, peut-être qu'à la fin des deux ans on sera dans de la co-construction. Une des réponses qu'on peut donner c'est qu'on fera le point dans 1 ou 2 ans pour évaluer cela.

Sébastien Vincini, premier vice-président du Conseil Départemental en charge des finances, du numérique et de l'innovation, est intervenu en réponse à cette question : mettre en place cette Assemblée citoyenne, c'est une première et l'aboutissement d'une volonté depuis 2015 d'impliquer des citoyens aux politiques publiques du département. Quand on voit les problèmes démocratiques que nous avons (abstention, désamour vis-à-vis de la démocratie représentative...), nous pouvons nous interroger sur la représentativité des décisions. Est-ce que ces décisions sont représentatives de ce que la population pense vraiment ? C'est une vraie question pour nous ! Ça pose aussi la question de l'acceptabilité de ce que nous décidons. Très tôt, on s'est dit qu'on allait mettre en œuvre de la démocratie citoyenne dans nos propres politiques. Quand il y a un choix d'implantation d'un collège, le projet prévu par les élu.e.s et l'administration, une fois qu'il passe par le dialogue citoyen ce n'est plus du tout le même. On ne peut pas décider que la démocratie représentative n'est pas celle qui compte et qu'on va tout remplacer par le tirage au sort, nous n'avons pas ce pouvoir. Par contre, nous faisons de l'expérimentation comme avec cette Assemblée citoyenne pour voir si ça fonctionne, si ça permet de construire de meilleures politiques publiques. On ne peut pas garantir que tout ce que vous allez produire va être totalement en phase avec les élu.e.s de

l'assemblée départementale. Au sein de la majorité départementale il y a une très grande diversité, c'est une force mais vos propositions vont sans doute provoquer du débat.

9- Va-t-on être protégés dans notre capacité à nous exprimer, et dans notre liberté d'expression ?

Réponse de Wulfran Despicht : Vous êtes 162, ce collectif assure les échanges, la qualité des débats. Il n'y a absolument aucune intention de la part du Conseil départemental (agents et élu.e.s) de rentrer dans ce type de rapport. L'enjeu est de construire une confiance entre nous et on veillera à tenir cet état d'esprit jusqu'au bout. Toutefois, si à un moment vous ressentiez une dérive ou que ce principe puisse échapper à un ou quelques-uns, vous aurez le droit de le dire en assemblée pour que ces choses puissent être partagées.

10-On est sur un sujet de Transition écologique et les outils utilisés consomment beaucoup d'énergie, va-t-on en évaluer le coût énergétique ?

Réponse de Wulfran Despicht : La question de la cohérence entre Assemblée citoyenne et Assemblée des élu.e.s, peut être un aspect de la réflexion. En termes de Transition écologique, que fait le département sur ses propres bâtiments, etc. on aura déjà des éléments de réponse dans la journée et cette question sera pertinente et constructive dans la teneur de nos débats, pour tracer ensemble quelques modes de fonctionnement de l'AC.

Complément de réponse de Jean-Michel Fabre, vice-président à la Transition écologique, aux Mobilités douces, au Logement et à l'Habitat : On a besoin de vous pour nous mettre aussi face à nos contradictions, que vous fassiez remonter les incohérences que vous voyez parfois sur le terrain.

V- Présentation de la saisine Transition écologique et échanges avec la salle de l'Assemblée

Jean-Michel Fabre et Sandrine Floureusses ont annoncé et présenté formellement la saisine Transition écologique à l'ensemble de l'Assemblée citoyenne. La saisine Transition écologique qui est proposée à l'Assemblée citoyenne est un choix des élu.e.s issu d'un vote. Alors que les élu.e.s travaillaient pour la première fois tous ensemble sur une session entièrement dédiée à la Transition écologique, la saisine a été adoptée à l'unanimité. Cette saisine leur a permis de cadrer le rôle de l'Assemblée citoyenne qui sera de questionner les décisions prises par le Conseil départemental et de proposer des actions complémentaires.

Les élu.e.s sont revenus sur une rencontre avec Arthur Keller et Cyril Dion qui avait été organisée en amont de la plénière du 22 octobre, le 13 octobre, par le département et à destination des élu.e.s et agents du Conseil départemental. La vidéo des débats a été mise en ligne sur le site internet du département.

Les élu.e.s ont ensuite dressé un historique des réflexions sur la Transition écologique au sein du département de la Haute-Garonne. Ils sont revenus sur l'acte I de la transition écologique dont le plan s'est déroulé entre 2017 et 2020 et au cours duquel 41 actions, réparties en 6 priorités, ont pu être mises en place grâce à 150 millions d'euros dédiés. Les élu.e.s ont ensuite détaillé l'acte II de la transition écologique, débuté en 2020 et toujours en cours puisqu'il devrait se terminer en 2024. Un premier bilan du second acte a été dressé au 18 octobre et la décision a été prise par les élu.e.s, notamment au regard des conséquences du changement climatique vécues en 2022 en Haute-Garonne, d'accélérer ce qui avait été mis en place jusque-là. Les élu.e.s ont souhaité insister sur le fait que ce second plan avait été davantage travaillé avec le monde associatif. Le rôle critique de l'Assemblée citoyenne leur permettra désormais de prendre du recul sur les sujets.

Les priorités de ce second acte étaient : la ressource en eau (130 mesures proposées par un panel citoyen) ; la biodiversité ; la mobilité ; la mutation de l'agriculture et/ou transition alimentaire ; la transition énergétique.

Désormais, l'Assemblée citoyenne va permettre au Département de tracer, conjointement avec les élu.e.s, la feuille de route de l'acte III et de répondre à ces deux questions :

- **Comment prendre en compte l'enjeu de justice sociale dans la transition écologique ?**
- **Comment aller vers des sobriétés consenties et des efforts partagés par tous ?**

VI- Questions / réactions dans la salle de l'Assemblée

Comment faire pour avoir un constat partagé entre élus et citoyens ?

Globalement comment créer un lien entre élus et citoyens alors que nous sommes déjà, aujourd'hui, séparés de part et d'autre de la salle ?

Réponse de Sandrine Flouresses : "Il n'y a pas de volonté délibérée de faire cette séparation dans la salle". Concernant le lien, il sera permanent, mais il faut éviter tout de même pour les élu.e.s d'être intrusifs.

Réponse de Jean Michel Fabre : Le lien se construit au fur et à mesure. Le principe de base est de respecter le travail de l'Assemblée. On n'est pas là non plus pour être dans une posture de

contrôle. Il faut bien poser ces règles dès le départ : si on n'est pas toujours là, ce n'est pas par désintérêt, mais par respect pour votre travail.

Réponse de Aude Lumeau-Préceptis : Evidemment, il va falloir réfléchir à une nouvelle manière de penser la disposition en plénière entre citoyens et élu.e.s. Ensuite, il est important de bien comprendre que nous élu.e.s, nous fixons les orientations mais on vous laisse définir dans le détail ce que vous allez dire. Sur le consensus, ce n'est pas s'inféoder mais se mettre en commun, ce que l'on souhaite, ce que l'on veut pour atteindre un objectif commun. Le consensus c'est aussi de reconnaître que l'autre est une richesse. Forcément, nous, ne serons pas toujours d'accord, et c'est normal, et ça fera émerger quelque chose d'autre. La problématique du désaccord c'est la forme, le désaccord c'est justement ce qui fait aussi la richesse de la diversité de votre groupe.

Compte rendus des échanges simultanés de la matinée sous Klaxoon

1 - Comment les sujets de l'Assemblée seront-ils choisis ?

Q1	Quelles sont les fenêtres de discussions offertes à l'A.C. pour se concerter et pouvoir réfléchir à des auto-saisine ?
Q2	Quelles sont les conditions d'acceptations d'une auto-saisine ?
Q3	La saisine fait elle l'objet d'une concertation entre élus en amont ou est-ce à la discrétion de chacun ?

2 - Comment l'Assemblée va-t-elle travailler ?

Thématique : *Logistique*

Q1	On pourra avoir de vrais badges ... ?
Q2	Comment les groupes de cet après-midi ont été choisis ?
Q3	Est-il possible d'organiser les séances (hors assemblée plénière) le week-end (plutôt que le soir en semaine) ?

Q4	Pouvons-nous poser la question sur l'accord de l'ensemble des participants sur le partage des numéros de téléphone? Ajout sur listes des membres? Lit étant de faciliter les échanges et le covoiturage
Q5	Merci de communiquer le budget de l'assemblée citoyenne, et le tarif des deux cabinets de conseil
Q6	Qu'en est-il des remboursements de trajet si par exemple on fait un AR de notre lieu de vacances ou autre pour ce rendre disponible pour une plénière?
Q7	Comment justifier des frais de déplacements lorsque l'on se déplace en voiture ?
Q8	Est-ce que les membres d'un même canton vont devoir travailler ensemble, ou, le canton importe peu pour les groupes de travail ?
Q9	Peut-on prévoir du thé/ café bio et équitable et éviter les marques comme Lipton... Merci d'avance !
Q10	Des éco-cups pour le café, réutilisables ?
Q11	Pourquoi n'avoir pas choisi un consultant en haute Garonne ? Je ne doute pas des compétences du cabinet choisi mais il est très loin et les voyages ont un coût.
Q12	Pourra-t-on assister aux réunions plénières en distanciel en cas de véritable empêchement ?
Q13	Covoiturage : je viens depuis Daux/Mondonville en voiture et passe par Blagnac. Des intéressés pour covoiturer (j'ai mis le trajet sur BlaBlaCar)?
O1	En complément de la question sur le bilan carbone de l'assemblée citoyenne : les madeleines de Bretagne ce n'est pas terrible : on a des biscuits bio et locaux sur le département.
O2	Au CD31 on ne peut pas rentrer avec une gourde en verre !!! Dit la sécurité !!!
O3	Être organisé c'est indispensable

Thématique : Relation avec les élu.e.s

Q1	Est-ce que les 162 membres l'assemblée citoyenne sont représentés auprès des élus ?
Q2	Bonjour à tous. Serait-il possible de nous présenter nos élus du Conseil Départemental et leurs cantons
Q3	Les élus qui nous ont parlé sont de quelles circonscriptions ?
Q4	Si les élus souhaitent vraiment prendre en compte notre travail, pourquoi l'assemblée n'est-elle que consultative ? Une assemblée délibérative aurait été un vrai première nationale et aurait montré une vraie confiance des élus envers notre instance.
O1	Temps d'échange un peu trop du côté des élus ...

O2	Très bonne intervention concrète de M.Vincini, qui démontre son intérêt. Cela détonne avec le visage fermé de certains élus , qui semblent souvent plus attentif au téléphone qu'à la personne qui s'exprime...
O3	Un temps de rencontre avec les élus de notre canton
O4	Malgré les paroles rassurantes des élus, j'ai peur, et je pense ne pas être le seul, que notre travail et notre investissement sois balayé d'une décision d'élus, comme la convention citoyenne pour le climat a été balayée.
O5	Je voudrais qu'on puisse se mélanger avec les élu.e.s

Thématique : Communication

Q1	Nous avons beaucoup de communication mail ou papier : ne peut-on pas tout regrouper sur un espace en ligne dédié ?
O1	Faire un choix sur les moyens de communication: lettre ou mail => éviter les doublons

Thématique : Formation, contenu du travail

Q1	Pourra-t-on se former? La saisine transition implique que l'on partage des connaissances sur la transition sur la justice sociale
Q2	Le CD31 accompagne (déjà) les territoires dans la transition écologique avec près de 200 experts. Cette expertise pourra elle être restituée suivant les thématiques ?
Q3	Pourra-t-on avoir le support de facilitateur sur des rencontres de travail "plus informelles"?
Q4	Cyril Dion a donné comme conseil d'aller voir une plateforme sur l'état de la situation pouvez-vous nous redonner le nom?
Q5	Est-ce qu'un espace de travail en ligne (Drive, ...) sera mis en place pour échanger des ressources ?
Q6	Pourra-t-on avoir le support PowerPoint projeté ?
Q7	Sera-t-il possible d'avoir des exemples de proposition ou d'être accompagnés sur le contenu/formalisme attendu de la part de l'AC ?
Q8	Pourra-t-on avoir l'expertise hors cd sur les sujets de transition écologique ?
Q9	Est-ce qu'il sera possible d'inviter et d'échanger avec d'autres personnes sur des sujets et aller chercher ceux qui ne s'expriment pas ?
Q10	Comment faire pour être "d'accord" sur ce qu'il se passe ?

Q11	Y a-t-il d'autres assemblée citoyenne départementale? Si oui un partage, peut-il être prévu?
Q12	Est-ce qu'il y a un cadre pour nos propositions? Budget ? Délais de mise en application ?
O1	Bonjour à tous, merci d'avoir donné un accès au parking vélo et d'avoir ouvert une saisine sur la transition écologique. Je suis ouvert pour la mobilité douce, verdissement des espaces, ...
O2	Programme riche et enthousiasmant
O3	Idées de thèmes sous-groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Eaux grises et préservation eau potable - rénovation des collèges - lutter contre l'artificialisation des sols - mobilités douces et pistes cyclables - liens aux agriculteurs pas uniquement sur le volet alimentaire - augmenter la végétalisation de l'espace. - favoriser les liens entre tourisme/sport et nature/transition écologique.

Thématique : Composition de l'Assemblée citoyenne

Q1	La pyramide des âges n'est pas bien représentée, trop peu de moins de 29 ans. Allez-vous prendre en compte ce biais qui risque d'influer sur les propositions de l'AC ?
Q2	Serait-il possible que vous nous communiquiez la liste exhaustive des membres de l'Assemblée citoyenne et leur canton/ville d'origine !
Q3	Peut-on avoir la liste des membres de l'assemblée (par canton)?
O1	Concernant le biais sur la pyramide des âges, je trouve très intéressante la proposition de faire le lien avec les groupes de jeunes de 12 à 29 ans, pour avoir leur vision également, et serais ravie que cela puisse se faire. Merci
O2	Le tirage au sort n'est pas total puisqu'il s'est fait à partir d'une volonté individuelle de déposer un bulletin de participation (différent du mode de désignation des jurés) beaucoup plus aléatoire !!
O3	Il y a peut-être aussi des biais socio-culturels, il faudra y réfléchir pour une V2.

Thématique : Compétences du Conseil départemental de la Haute Garonne

Q1	OK pour les compétences du CD31, mais quelle est la relation / le pouvoir du CD31 sur les collectivités et EPCI ? (cf. réseau express vélo pour lequel ce n'est pas le CD31 mais Toulouse Métropole qui gère les pistes dans Toulouse, me semble-t-il).
Q2	Est ce qu'il y aura des interactions avec les municipalités et la région afin que notre travail influence ces derniers ?
Q3	Y a-t-il un budget par compétence et y a-t-il des compétences d'ores et déjà prioritaires ?
O1	Avoir une base commune : on l'a sur les compétences du département, il serait bon d'avoir la même chose sur l'état des lieux écologique (intervenants, listes de liens à regarder, livres à lire) et la notion de "transition écologique"

3- Sur quels autres sujets auriez-vous envie de travailler ?

Transition écologique :

- Alimentation durable
- Agroécologie
- Qualité de l'air
- Bioremédiation
- Les passoires thermiques
- L'eau sa gestion et son traitement
- Les transports liés à la TE
- Aider les entreprises à contribuer à la TE
- Du numérique responsable au service de la TE

Education et jeunesse :

- Rénovation des bâtiments scolaires (collèges)
- Répondre aux besoins fondamentaux de tous les enfants, en particulier ceux qui sont les plus en danger
- Infrastructures sportives
- Répondre aux besoins des entreprises via l'éducation
- Améliorer le suivi et l'accompagnement des familles dans le cadre de l'adoption par l'ASE

Solidarité :

- Accompagnement et institut pour les enfants et adultes fortement handicapé. Manque de lieu d'accueil, de suivi, etc
- Solidarité dans l'accessibilité aux services publics et plus généralement les services de bases sur l'ensemble du territoire: magasin alimentaire, justice, santé, eau, sécurité ...
- Accessibilité
- Inclusion et soutien de projets de développement durable dans les quartiers sensibles.

Démocratie et assemblée citoyenne :

- Réfléchir sur l'influence et le poids de cette assemblée, et par extension l'opposition, dans les décisions du CD.
- Espérons que notre assemblée sera plus écoutée, voire influente, que la convention nationale pour le climat

Territoire / mobilité / économie :

- Voirie (création et entretien)
- Améliorer la gestion de l'éclairage public
- Pour les REV, il faudrait une entité centralisée pour avoir un réseau cyclable cohérent (revêtement, entretien, continuité, ...)
- Économie sociale et solidaire (structuration, soutien, animation...)

Culture :

- Infrastructures (et leur manque)
- Rayonnement en dehors des villes
- Support des initiatives / acteurs et actrices locaux
- Musique, théâtre, danse , street art , etc.